

## Comité de pilotage G+ARTS

26 septembre 2024, en ligne

### Contexte

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du projet Graduate+ (G+) soutenu par l'Agence Nationale de la Recherche, dans le cadre de France 2030 (référence ANR-21-SFRI-0001).

L'objectif principal de ce CoPil exceptionnel était d'avancer sur plusieurs nouveaux dispositifs pour l'année académique 2024/2025. Ces dispositifs sont permis et définis par la feuille de route de l'ANR.

Riche des échanges et des réflexions collectives, ce rendez-vous a permis de préciser le contour de plusieurs dispositifs qui seront travaillés par l'Institut ARTS, validés avec les coordinateur.ices de SFRI Lyon 1 et soumis au vote des instances appropriées au sein de l'UJM.

Points à l'ordre du jour :

- I. Calendrier du programme G+ 2024/2025
- II. Conception d'un dispositif d'immersion des étudiant.es dans les laboratoires
- III. Appel à projets pour l'accueil d'«experts non académiques»
- IV. Proposition pour un séjour de recherche d'un.e chercheur.e d'un établissement de l'international

---

### Participation

**Présent.es :** Céline Cadaureille (représentante des arts pour le Master Arts), Anne Damon-Guillot (co-directrice de l'Institut ARTS), Stéphane Gougelmann représentant Delphine Reguig (directrice de l'équipe stéphanoise de l'IHRIM et responsable de la mention Lettres), Maria Minulina Moreira (RA Institut ARTS), Clara Mortamet (doyenne de la faculté ALL), Anolga Rodionoff (directrice du laboratoire ECLLA), Zoé Schweitzer (co-directrice de l'Institut ARTS).

**Excusé.es :** Christophe Bardin (responsable du parcours « métiers d'arts » du Master Design), Matthieu Cailliez (représentant de la musicologie pour le master Arts), Michel Depeyre (directeur de l'équipe stéphanoise d'EVS-Isthme), Philippe Foray (doyen de la faculté SHS), Marc Frechet (responsable du parcours « Prospective Design » du Master Design), Philippe Meunier (directeur de l'École Doctorale 3LA, personnalité invitée), Ubavka Zaric (DRAC AURA, personnalité invitée).

#### I. Calendrier partagé du programme G+ / SFRI 2024/2025

Le calendrier a été passé en revue, incluant les dates principales et les actions prévues pour le premier semestre de l'année académique 2024/2025. Les points saillants incluent la préparation des budgets, la mise en place d'un nouveau Diplôme Universitaire « Méthodologies et pratiques de la recherche en arts » et le lancement de campagnes de bourses. Une école d'hiver est également prévue en décembre 2024, en partenariat avec le réseau associatif RamDam.

#### II. Immersion des étudiant.es dans les laboratoires de recherche

**Objectif :** Concevoir un dispositif permettant l'accueil des masterant.es pour des stages dans les laboratoires de recherche, conformément à l'un des objectifs du projet SFRI Graduate +.

Discussions principales :

- **Encadrement des stages :** L'expérience positive des stages au sein d'ECLLA a été évoquée. Il a été souligné que chaque étudiant.e doit être accompagné.e par un tuteur/tutrice, et son

activité de recherche clairement définie qui constitue une véritable implication dans les activités de recherche.

Par ailleurs, l'encadrement de stage ajoutant une charge de travail supplémentaire, on réfléchit à la reconnaissance et à la valorisation de cette activité. L'Institut ARTS propose de valoriser ce travail en raison de 2 heures sur le budget de la G+ARTS. Le dispositif approprié serait le référentiel existant à ALL (modalités restent à vérifier avec SHS).

- **Rémunération et équité** : La possibilité de stages gratifiés pour les étudiants émanant des masters du périmètre sfri, lequel n'est pas modifiable, suscite une discussion. On rappelle que cette possibilité est offerte pour des stages plus longs que les stages obligatoires prévus dans les maquettes et réservée à un type de stage spécifique. Par ailleurs, l'Institut ARTS précise qu'un budget global de 18 mois de gratification de stage environ (continus ou filés) peut être attribué en 2024/2025, à raison de 4,05 €/h (sur le global de 100 mois de stage, soit 55k€ à attribuer avant le 30 juin 2029).
- **Organisation** : Après discussion, on convient de la modalité d'organisation suivante : les enseignant.es-chercheur.es intéressé.es soumettent des propositions de sujets de stage, précisant le travail de recherche, la période souhaitée et le lieu du stage, aux directeur.rices des laboratoires qui les valident. Une banque de propositions est ensuite publiée. Les étudiant.es candidatent individuellement et joignent une lettre de soutien de leur tuteur/tutrice qui est aussi le porteur de projet. Les lauréat.es sont sélectionné.es par la commission issue du Comité de pilotage G+ ARTS.

### III. Accueil des « expert.es non-académiques »

**Objectif** : Développer un appel à projets pour l'intervention d'expert.es non-académiques dans les formations du périmètre de la G+.

Options envisagées :

1. Intervention d'expert.es dans une formation spécifique.
2. Intervention d'expert.es dans plusieurs formations pour favoriser la pluridisciplinarité.
3. Intervention dans une formation et en lien avec l'un des partenaires de l'Institut ARTS.

Points de discussion :

- **Lien entre formation et recherche** : les membres de la G+ARTS soulignent l'importance de relier les interventions des expert.es à des projets de recherche pour enrichir la formation des étudiant.es et pour relier clairement ces interventions aux activités des laboratoires. Il a également été proposé de sortir ces interventions du cadre classique des cours déjà existants pour différencier clairement cette activité de ce qui existe déjà au sein des maquettes.
- **Modalités d'évaluation et de financement** : on convient qu'une commission issue du CoPil G+ sera chargée de l'évaluation des projets. L'équipe de la G+ va mener des discussions pour simplifier le financement et alléger les démarches administratives. Comme il s'agit d'un montage de projet *ad hoc*, la direction de la G+ARTS propose d'imaginer une reconnaissance de l'implication des enseignant.es chercheur.es variable en fonction de la durée d'intervention de l'expert.e non académique :
  - 1 heure rémunérée pour une activité d'une ½ journée
  - 2 heures rémunérées pour une activité sur 1 journée
  - 5 heures rémunérées pour une activité de 2 jours et plus

#### IV. Séjour de recherche d'un.e chercheur.e international.e

**Proposition de dispositif** : accueillir des chercheur.es internationaux.les pour des séjours de recherche de 10 jours à 2 mois, en lien avec les thématiques G+ARTS. Pour construire cette proposition, l'équipe s'est inspirée de ce qu'ont construit les G+ pilotées par Lyon 1.

Conditions d'éligibilité :

- **Action de formation** : le séjour devra inclure une action de formation (cours, séminaires, etc.) pour les étudiant.es des formations G+ARTS.
- **Prise en charge des coûts** : une indemnité forfaitaire journalière de 160 € couvrira les frais de transport et de séjour, avec possibilité d'une avance pour le transport.

Prochaines étapes :

- Un **appel-pilote** sera publié au deuxième semestre de l'année académique 2024/2025 pour des accueils en 2025/2026.

#### Conclusions

Les discussions ont permis de clarifier les attentes et les étapes à suivre pour chacun des dispositifs envisagés qui visent à développer et à valoriser l'implication des étudiant.es dans des activités de recherche tout en garantissant un encadrement de qualité. L'intégration d'expert.es non-académiques et l'accueil de chercheur.es internationaux.les est perçue comme une opportunité de renforcer les liens entre formation et recherche, tout en enrichissant les parcours pédagogiques des étudiant.es. Le lien avec les partenaires fondateurs de l'Institut ARTS se présente également comme un levier d'innovation pédagogique qui permet de créer des actions en lien avec le monde professionnel et au plus près des préoccupations des étudiant.es et des enseignant.es-chercheur.es.

Les documents décrivant les trois dispositifs seront envoyés aux membres du comité de pilotage de la G+ ARTS avant d'être transmis aux instances concernées.

Le prochain comité de pilotage de la G+ARTS se tiendra le 4 décembre à 9h.